

Association Mains libres

Siège : 15 rue Jean Lantier 75001 Paris
Contact : infos@mainslibres.asso.fr – 06 19 38 77 85
Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00049
Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08
www.mainslibres.asso.fr

Procès verbal – Assemblée Générale 2015

Samedi 11 avril 2015

L'assemblée générale de l'association Mains libres s'est tenue le samedi 11 avril 2015 dans les locaux de la bagagerie, au 15 rue Jean Lantier, de 9h30 à 12h. Tous les adhérents ont été convoqués par courrier du Président adressé le vendredi 27 mars 2015. Documents joints à la convocation : liste des candidatures au CA, propositions de modifications du règlement intérieur, bilan comptable 2014 et proposition de budget 2015, formulaire de questions, procuration, bulletin d'adhésion.

A partir de 9h, la secrétaire, Justine Gilles, aidée par Jean Redeuil, a procédé au pointage des présents et des représentés.

Présents :

Françoise ABA, José ABDERRAHMANI, François ANIHIA, Petru BARGU, Pablo BARTOLOME, Jeannick BEZIAU, Slavomir BLOCH, Bernard BLOT, Laurent BOULLEY, Elisabeth BOURGUINAT, René BROUSSE, Van Khoa BUI, Shopon CHAUDHORY, Véronique ETIENNE, Georges GAZUA, Benoît GEORGE, Justine GILLES, Dariusz GORSKI, Nabila HAMMAD, Anne IACINO, Elisabeth LACAU, Rachid MAHIOUT, Soucoumar MALONE, Lubomir PAVONIC, Baran PAWEL, Salvador PINTEA, Gilles POURBAIX, Jean-Pierre RAZER, Jean REDEUIL, Claude de ROUVRAY, Bernard SARRAZIN, Gérard SEIBEL, Valentin SIMION, Catherine SIMONNET, Loïc THEBAULT, Michel TOKAR, François VASTEL, Frédéric WYCKAERT, Emmanuelle YU TING, Renée ZENTAR

Représentés :

Anne RUSCIO, Christophe LEMERY, Joëlle GOUTAL, Véronique LILE, Nicolas BOGNAR, Yves DOUGIN, Jean-Claude CACHIN, Phillippe BASSALO, Jean-Robert EUGENE, Laurent CHOISNEL, Nourddin BALLOUTI, Marie-Ange SCHILTZ, Nicholas ATKINSON, Gérard SEIBEL, Anne SARFATI, Valentin SIMION, Paul ALIX

Soit **40 membres présents et 17 représentés** sur 59 membres à jour de leur adhésion.

*

Le Président, Laurent Boulley, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux adhérents et donne la parole à la vice-présidente, Catherine Simonnet, pour qu'elle présente le rapport moral de l'association pour l'année 2014.

I – Présentation du rapport moral 2014

Ce rapport moral, et le rapport d'activité sur lequel il s'appuie ont été préparés par Catherine Simonnet, Elisabeth Bourguinat, Justine Gilles et Laurent Boulley, à partir de données statistiques réunies et analysées par Marie-Ange Schiltz, Jean Redeuil et Jacqueline Rossi.

« Chers amis,

Je tiens d'abord à vous remercier d'être là aussi nombreux pour cette assemblée générale annuelle. Notre présence ce matin témoigne de notre attachement au bon fonctionnement de la bagagerie et à sa pérennité.

Nous fêterons le 9ème anniversaire de la création de l'association Mains Libres en juillet prochain ; la bagagerie fonctionne depuis 8 ans. C'est donc avec beaucoup d'émotion que je présente ce rapport moral avec notre président Laurent Boulley.

Mon exposé comprendra trois parties : le bilan du fonctionnement de la bagagerie en 2014, son impact social et je conclurai par les projets pour l'année 2015 »

A – Le fonctionnement de la bagagerie

Il s'agit de savoir si la bagagerie a fonctionné en cohérence son objectif, selon 5 critères :

- le taux de remplissage
- la fréquentation
- la vie de l'association
- la gestion de la bagagerie
- et les contacts extérieurs

Le taux de remplissage

Il a été de 92 % pour l'année 2014, soit un petit peu plus faible qu'en 2013 (96 %). On peut l'expliquer notamment par le déménagement de juin vers le local définitif : le recrutement de nouveaux usagers a été ralenti avant le déménagement pour le faciliter. Il n'a repris qu'une fois l'installation terminée.

De plus, en 2014, certains usagers ayant posé des problèmes importants de discipline ont été exclus juste avant le déménagement.

Enfin le pourcentage est également impacté par les 2 casiers supplémentaires mis à disposition dans les nouveaux locaux (52 au lieu de 50 dans le local précédent).

Au cours de l'année 2014, **72 usagers** ont bénéficié des services de Mains Libres. On compte 26 nouveaux inscrits (dont 6 anciens usagers de retour à la bagagerie - illustration de la difficulté de sortie de rue) et 27 sorties. Ces chiffres sont comparables à ceux des années précédentes, comme si la bagagerie avait en quelque sorte atteint sa « vitesse de croisière ».

Il faut remarquer qu'il y a eu beaucoup plus de casiers restitués volontairement (17) que de casiers suspendus sur décision du conseil d'administration en raison d'une longue période sans utilisation (4). C'est une très bonne nouvelle qui prouve que les usagers ont bien compris l'avantage qu'il y a à rendre son casier rapidement et en respectant la procédure quand on a trouvé un hébergement. Ainsi, quelqu'un d'autre peut en profiter aussitôt. Si par malheur, cet usager se trouve à nouveau à la rue, il pourra bénéficier aussitôt d'un casier sans formalités alors que si le casier a été suspendu par le conseil d'administration, il devra reprendre toute la procédure.

Il y a eu également 5 exclusions pour non respect du règlement intérieur et le décès de Dusan à l'hôpital.

La fréquentation

On remarque cette année un fléchissement de la fréquentation moyenne par usager. L'usage idéal et maximal pour chaque usager est de 14 visites par semaine (deux fois, matin et soir tous les jours de la semaine). Les statistiques montrent une légère baisse cette année (de 6,3 à un peu moins de 5 entrées hebdomadaires en moyenne).

Pourquoi ?

Les habitudes ont été bousculées, il a fallu s'habituer (nouveau local, nouvelle configuration avec deux étages, etc.). Certains ont été amenés à s'absenter pour des raisons diverses (en province, à l'étranger pour une durée plus ou moins longue ou parce qu'ils ont trouvé un hébergement de courte durée) parfois dans une trajectoire de sortie de rue. Les statistiques sont affectées à la baisse alors que parfois, l'absence de fréquentation est due à une amélioration de la situation de l'utilisateur. Il est donc important de signaler une absence en amont afin que cela soit enregistré et que ça ne « nuise » pas aux statistiques.

Quelques nouveaux usagers ont manifestement considéré la bagagerie comme une consigne à long terme et ont dû restituer leur casier. En effet, quelqu'un qui fréquente la bagagerie moins d'une fois par semaine la détourne de son objectif et s'expose à devoir restituer son casier sur décision du CA. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les membres du CA décident la restitution d'un casier. Ils ont fait preuve d'une certaine tolérance au vu de situations particulières mais ils se doivent de maintenir les règles de fonctionnement pour la pérennité de l'association.

Nous avons pu élaborer cette analyse grâce au travail minutieux des bénévoles SDF et ADF qui remplissent très soigneusement les feuilles de présence des permanences préparées par Jean et celui non moins minutieux de Justine qui les rassemble et en fait régulièrement la synthèse. Merci à tous !

La vie de l'association

Quelques chiffres importants :

Mains Libres a compté, en 2014, **124 adhérents** répartis de la façon suivante :

- 72 usagers SDF ayant bénéficié d'un casier,
- 3 anciens usagers ayant rendu leur casier,
- 41 ADF,
- 4 représentants associatifs,
- 4 donateurs.

La vie de Mains Libres ne se résume toutefois pas à des chiffres. Ceux-ci ne reflètent pas les fortes turbulences traversées par l'association en 2014.

Il faut un petit peu « remonter le temps » pour bien comprendre ce qui s'est passé. En 2013, Jean Redeuil a été élu pour succéder à Elisabeth Bourguinat, présidente depuis la fondation de Mains Libre. Cette élection a représenté la mise en pratique du credo de Mains Libres, à savoir l'égalité des droits entre SDF et ADF. Jean s'est extrêmement impliqué et a fait preuve de dévouement dans l'association mais, subissant de multiples pressions de la part de certains usagers, a décidé de démissionner en janvier 2014 pour prendre un peu de recul tout en restant très actif dans l'association. Ghislaine Bouayad, vice-présidente ADF a accepté d'assumer la responsabilité de présidente jusqu'aux élections de juin.

A l'été 2013, Bernard Dubois, ancien usager et trésorier de l'association apprend qu'il souffre d'une maladie incurable, il assume très courageusement sa tâche jusqu'à l'automne et décède en janvier 2014. Jeanne Kalt, administratrice ADF, reprend le poste de trésorière.

En janvier 2014, la nouvelle équipe du CA doit relever un double défi :

- restaurer le respect du règlement intérieur : certains usagers ont des comportements violents sous l'emprise de l'alcool, des conflits autour de la nourriture collectée se multiplient, etc.
- relancer l'investissement des SDF et des ADF démotivés par l'ambiance

Par souci d'efficacité, les membres du collège ADF du CA décident alors de créer un groupe de discussion appelé « le bureau » afin d'échanger les informations dont ils disposent et de trouver des solutions aux problèmes qui se posent, groupe dont les SDF ne font pas partie.

De nombreuses mesures sont adoptées dans les mois qui suivent, permettant à la bagagerie de retrouver une ambiance plus sereine. Je n'en ferai pas la liste exhaustive, ce serait trop long et fastidieux. Ces mesures seront peut-être abordées par le biais de questions que vous poserez.

A l'occasion de l'assemblée générale de juin 2014, le nombre de membres des collèges ADF et SDF est porté à 7 et, à la demande de la présidente Ghislaine Bouayad, Elisabeth Bourguinat, l'ancienne présidente, rejoint le CA.

Une divergence profonde de points de vue entre les membres du conseil d'administration s'exprime et entraîne, en novembre, les démissions de Ghislaine Bouayad, présidente, de Jeanne Kalt, trésorière et de Marie-Ange Schiltz, secrétaire. Aussitôt, le vice-président usager SDF, Laurent Boulley, accepte d'assumer la présidence. Les sièges vacants du CA sont complétés par des membres SDF et ADF dès le CA suivant en décembre.

La bagagerie a traversé une période difficile, mais Mains Libres a prouvé sa vitalité en restant debout. Malgré la tourmente, la bagagerie a ouvert tous les jours de l'année, matin et soir sans exception grâce à la volonté des bénévoles SDF et ADF. L'association a prouvé son dynamisme en étant capable de renouveler une partie de ses administrateurs. La succession des équipes a également permis d'adopter de nouvelles méthodes tout en conservant ou retrouvant les valeurs fondamentales qui sont celles de Mains libres.

Nous pouvons remercier chaleureusement tous les bénévoles SDF et ADF du CA en 2014 qui ont travaillé d'arrache-pied à la conception puis à l'application de cette réorganisation intelligente et efficace.

Cette vitalité est perceptible également par le nombre important de réunions tout au long de l'année : CA, réunions d'adhérents, réunions de pôles, etc...

La gestion de la bagagerie

Nous n'allons pas passer en revue toutes les tâches que nécessite la marche de la bagagerie. Elles sont multiples et vous les connaissez. La bagagerie ne fonctionne que grâce au bénévolat. C'est sa fragilité, car sans bénévoles nombreux, réguliers et motivés, pas de bagagerie, mais c'est aussi et surtout sa force.

Même dans les moments de crise, l'association a su faire face et mobiliser suffisamment de volontaires SDF comme ADF pour assurer l'ouverture biquotidienne de la bagagerie et l'ensemble de ses activités internes et externes. C'est un motif de fierté pour nous tous.

On peut citer les activités emblématiques de la bagagerie qui illustrent la capacité de Mains Libres à relever le défi de la prise de responsabilité comme un tremplin à l'insertion.

Les permanences

Les 730 permanences de l'année (2 tranches horaires de 2h x 365 jours) ont été assurées par trois ou deux bénévoles à chaque fois. Près de la moitié des usagers de la bagagerie cette année ont assuré au moins une permanence (34).

En 2014, les SDF et les anciens usagers ont assuré 59,6 % de celles-ci. Certains en assurent plusieurs par semaine.

Certains n'ont pas eu l'opportunité de le faire en raison d'un passage très bref à la bagagerie, de leur arrivée tardive dans l'année, ou n'étant pas en « état » de le faire.

Je tiens à insister pour dire que la tenue collective des permanences est une des grandes caractéristiques de Mains Libres. Ce bilan à nouveau très positif cette année doit inciter tous les usagers qui le peuvent à contribuer à faire encore mieux l'année prochaine.

Les grands ménages

Des opérations de grand ménage sont organisées régulièrement. Il s'agit de nettoyer à fond les sols, les toilettes, les meubles, les vitres...

En principe 6 volontaires sont requis, 3 ADF et 3 SDF. Nous avons réalisé 8 opérations dans l'année, avec une moyenne de plus de 6 volontaires (6,5) par opération. C'est aussi l'occasion pour ceux ou celles qui ne sont pas en état de faire des permanences de participer ponctuellement à la vie de la bagagerie. Là aussi, un motif de fierté.

La préparation du repas annuel

Comme chaque année, grâce à la mobilisation de bénévoles SDF et ADF, un repas a réuni en janvier tous ceux qui le souhaitent (60 personnes) pour fêter la nouvelle année au Centre d'Animation Les Halles-Le Marais qui avait gracieusement prêté sa cuisine et la salle de spectacle. C'est une équipe de SDF qui a préparé le repas, aidés d'ADF. Nous nous souvenons du délicieux couscous. Le professionnalisme du chef et de ses assistants a impressionné les autres bénévoles.

On peut citer aussi le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux qui ont mobilisé les bénévoles, de même que l'organisation de l'inauguration, le 7 novembre 2014.

La participation aux activités externes

Ces activités sont indispensables pour couvrir une partie des dépenses courantes (hors local, dont les loyers et les charges qui sont couverts par les subventions de la Ville de Paris). Cette année, les bénévoles (SDF et ADF) ont participé à l'organisation du vide-greniers du 2ème arrondissement (25 membres de Mains Libres dont 13 SDF) en septembre. Ils ont également assuré le vestiaire du Bal de la Bourse en novembre (26 bénévoles de Mains libres, dont 9 ADF, 14 SDF et 3 anciens usagers). La très grande majorité des SDF et anciens usagers volontaires sont restés du début à la fin, c'est-à-dire de 15h à 4h du matin (14 sur 17).

Grâce à ces opérations, les SDF contribuent ainsi de façon significative à la constitution du budget de fonctionnement de l'association.

Des collectes alimentaires ont également été organisées en mars et en septembre.

Les contacts extérieurs

De très nombreuses rencontres ont eu lieu en 2014 avec les responsables de la Ville de Paris, les administrations, les mécènes, les associations partenaires, les instances politiques et les associations locales.

Le déménagement de la bagagerie dans son local définitif a été l'occasion d'éprouver la capacité de l'association à s'intégrer au tissu social local. Il a fallu vaincre l'appréhension du voisinage qui ne voyait pas d'un très bon œil l'installation d'une bagagerie destinée aux SDF du quartier. Un comité de suivi a été mis en place par le Maire du 1er arrondissement et une réunion publique a eu lieu à la mairie le 19 novembre, avec une salle bondée. Les membres SDF du CA de Mains libres ont activement participé comme les ADF à cette réunion pour apaiser les réticences, essentiellement liées à une méconnaissance du fonctionnement de la bagagerie.

A la suite de cette rencontre, le président SDF s'est particulièrement mobilisé pour contacter régulièrement les commerçants voisins et s'assurer que les tensions étaient retombées. De leur côté, les services de la Ville et de la police sont régulièrement intervenus pour veiller à la propreté et au calme du quartier. Lors de la deuxième réunion du comité de suivi organisée le 2 février 2015 à la mairie du 1er, la salle était pratiquement vide, signe que la bagagerie était beaucoup mieux acceptée par le voisinage.

B – L'impact social de la bagagerie

Il n'a jamais été question de conditionner le maintien du casier aux démarches d'insertion accomplies par les usagers. Toutefois, nous avons besoin de procéder à une forme d'évaluation individuelle pour mesurer l'impact social de la bagagerie.

La procédure

Cette évaluation consiste à répartir tous ceux qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année en quatre catégories :

- Nous considérons que l'impact de la bagagerie, conjugué à l'action des associations qui effectuent le suivi social des usagers, a été « très positif » lorsque la personne a trouvé un hébergement et/ou un emploi durables au cours de l'année
- Nous considérons que l'impact est « positif » lorsque la personne a travaillé pendant certaines périodes, a obtenu un hébergement provisoire, a entrepris de se soigner, a fait des démarches pour ses papiers, a pris des responsabilités à la bagagerie, a tissé des liens, etc. Elle s' « est mise en mouvement »
- La troisième catégorie est celle des personnes dont la situation est « stable », la personne ne fait pas de démarche particulière ou ne participe pas beaucoup à la vie de la bagagerie. On ne perçoit pas de dynamique particulière
- Enfin il y a quelques cas pour lesquels toute évaluation paraît impossible soit parce que la personne est arrivée tard dans l'année (par exemple en décembre), soit qu'elle est venue trop peu souvent ou encore qu'elle n'est restée que quelques semaines.

Dans un premier temps, 4 administrateurs se sont réunis : Yves Dougin et Elisa Lacau, responsables du pôle « entrées et sorties » de la bagagerie, ainsi que Laurent Bouley et Catherine Simonnet, respectivement président et vice-présidente. Nous avons élaboré une évaluation à partir de ce que nous avons pu observer à la bagagerie et de ce que les usagers avaient bien voulu nous dire de leur situation au cours de conversations informelles ou encore au moment de la restitution des casiers. L'avis du président Laurent Bouley, qui est tous les jours présent à la bagagerie et qui connaît bien les usagers, a été particulièrement précieux.

Nous sommes ensuite allés rencontrer les partenaires associatifs qui assurent le suivi des usagers : Myriam Daongam et Vincent Tapin de « Aux Captifs la Libération », Julie Acquaviva et Laure Ayerra de « l'Agora d'Emmaüs », Julie Hanse de « la Maraude d'Emmaüs ». C'est à l'issue de ces réunions que nous avons produit l'évaluation définitive.

Les résultats

Voici les résultats auxquels nous sommes parvenus.

Sur les 72 usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2014, on peut considérer que l'impact a été **très positif pour 20 personnes**, soit plus d'un quart des usagers. C'est la tradition de nommer les usagers qui relèvent de cette catégorie, car leur réussite rejaille sur l'association. Alpha, Stefan, Pascal, David et Daniel ont trouvé travail et hébergement, Sergio travaille depuis plusieurs mois.

Robert, Gheorghe, Lorenzo, Christian, Abdelhakim, Sonia, François L, Frédéric M, Patrick P, Vehbi, Oleg, Dinesh, Frédéric W ont un logement ou sont hébergés durablement. Bravo à eux ! Leur exemple donne du courage à tous les usagers qui ont vocation à les suivre à plus ou moins long terme.

Nous avons évalué à **25 le nombre de personnes pour lesquelles l'impact a été positif**, même si pour certaines d'entre elles l'hébergement trouvé n'a pas pu durer. Elles ont prouvé que la rue n'était pas une fatalité et nous espérons que leur prochaine expérience sera un succès. Beaucoup parmi elles, multiplient les démarches pour obtenir un logement, pour faire valoir leurs droits, pour obtenir une formation professionnelle. Beaucoup ont assumé des responsabilités importantes au sein de la bagagerie, qui n'aurait pas pu fonctionner les 365 jours de l'année sans leur implication.

Au total, l'impact a été très positif ou positif pour 45 des 72 usagers accueillis en 2014.

Nous considérons que la situation est **stationnaire pour 18 personnes** : elle n'a pas évolué au cours de l'année de façon significative. Toutefois, même si, selon les critères retenus, nous ne pouvons parler d'« impact positif », il faut souligner que la bagagerie est un repère pour beaucoup de ces personnes, qu'elle leur permet de conserver un lien social, de reprendre des forces. Certaines d'entre elles sont confrontées à de telles souffrances psychologiques que le seul fait de savoir qu'elles ont leur place à la bagagerie, que leurs affaires y sont en sécurité, qu'elles y retrouvent les mêmes personnes et les mêmes habitudes, contribue à leur permettre de supporter la précarité et, le jour venu, de commencer à prendre des responsabilités dans un collectif convivial.

Enfin, pour 8 personnes, il ne nous a pas été possible de procéder à l'évaluation. Parmi elles, nous déplorons le décès de Dusan au terme d'une longue période d'hospitalisation.

Je précise que cette évaluation individuelle est strictement confidentielle. La seule trace qui en reste est le bilan global que je viens de vous présenter.

Au-delà de cet impact social sur les SDF, grâce à son fonctionnement associant ADF et SDF, il faut signaler l'impact positif de la bagagerie, sur les adhérents en général et parfois même au-delà des adhérents, par exemple auprès des riverains. Grâce aux activités menées et réussies ensemble, SDF et ADF se connaissent, apprennent à s'apprécier, et les préjugés sont battus en brèche. L'impact est donc positif pour la population des ADF aussi.

C – Les enjeux de 2015

L'année 2015 devrait être plus stable que celle qui vient de s'écouler. Nous avons désormais un superbe local dans un environnement historique, comme en témoigne le magnifique mur de fond de cour. Ce local est loué pour 12 ans avec, ensuite, un renouvellement tous les trois ans.

Chacun a bien mesuré le défi qu'a représenté l'intégration de la bagagerie dans le quartier. Ce défi a été relevé avec succès grâce à l'engagement de tous les adhérents. Remercions particulièrement notre président Laurent Bouley qui a su aller au-devant des habitants et faire tomber leurs appréhensions. Remercions également tous ceux qui ont accueilli les habitants lors de la journée Porte Ouvertes du mois de janvier 2015. Ce sera sans doute une opération à reconduire car elle a été très appréciée et elle permet à la bagagerie de se faire connaître des ADF et d'y recruter de nouveaux adhérents.

Nous devons rester très vigilants et veiller à maintenir la tranquillité de la rue Lantier même aux heures les plus chaudes de l'été (la rue est étroite et fait caisse de résonance). La bagagerie est une très belle réussite. Rappelons que, avec son fonctionnement qui met les usagers au cœur du dispositif, elle sert de référence à d'autres bagageries, comme celle de Lille qui a ouvert ses portes au cours de l'année 2014.

Cette réussite, c'est à tous ses adhérents SDF et ADF qu'elle la doit. Mais rien n'est jamais acquis définitivement. Pour la poursuivre et la consolider, nous devons faire preuve de responsabilité et de solidarité encore et toujours.

Responsabilité : nous devons avoir pour objectif que tous ceux qui sont en état de le faire assurent des permanences ou au moins participent à un moment ou à un autre à des tâches à leur portée. Plus on participe aux activités de la bagagerie, plus on s'y sent bien. Quelle fierté aussi de pouvoir dire que la bagagerie est capable d'assumer ses dépenses de fonctionnement (hors loyer et charges) grâce à l'investissement des adhérents dans les activités lucratives de l'association. En 2015, forte de l'expérience acquise lors de ses multiples participations aux vide-greniers du quartier, Mains Libres assumera seule l'organisation du vide-grenier du 2ème arrondissement (19 et 20 septembre). La mairie du 2ème nous fait confiance, nous ne pouvons pas la décevoir. Il va sans dire que nous devons être très nombreux à nous investir pour la pleine réussite de l'opération.

Nous assurerons à nouveau cette année le vestiaire du Bal de la Bourse, pour la 6ème fois, ce qui témoigne du fait que la qualité de notre contribution à cet évènement du quartier est très appréciée, comme nous le disent chaque fois le maire du 2e et l'association organisatrice, Air2Fête.

C'est aussi en participant bénévolement à la Fête du Jardin Extraordinaire (30 mai) organisée par un collectif d'associations dans le Jardin des Halles, que les adhérents de Mains Libres manifestent leur intégration à la population du quartier. Le stand de jeux animé par les usagers de la bagagerie remporte toujours un grand succès. Nous ne devons pas décevoir là non plus.

Il est également question d'une participation de la bagagerie à des expositions d'œuvres d'artistes du 1er arrondissement au mois de juin. Nous devrions en savoir bientôt davantage.

Enfin, faire preuve de responsabilité, c'est également et avant tout respecter le règlement intérieur. Il a été conçu pour permettre à la bagagerie de vivre et de durer. Il est régulièrement réactualisé pour coller au plus près de la réalité vécue au quotidien. Il faut le respecter et en même temps, ne pas verser dans le dogmatisme ni la rigidité, faire preuve de discernement dans son application en sachant tenir compte des situations particulières.

Solidarité : c'est la solidarité entre ses membres qui donne la force à une construction humaine. C'est en étant solidaires les uns des autres qu'on avance tous ensemble.

C'est animée de cette conviction que Mains Libres a vu le jour il y a bientôt neuf ans. C'est pourquoi nous ne pouvons tolérer les propos xénophobes, racistes qui, en fragilisant l'autre, fragilisent la bagagerie tout entière. Je rappelle que la population SDF du centre de Paris comporte de très nombreux étrangers. Les instances qui nous financent n'apprécieraient pas un fonctionnement discriminatoire et remettraient en cause leur soutien.

C'est dans le même état d'esprit de solidarité que, Renée, adhérente ADF propose cette année des cours gratuits de français aux usagers anglophones. Ils ont un besoin vital de comprendre et de parler la langue du pays où ils vivent, préalable à toute démarche de sortie de rue.

C'est une démarche comparable qui conduit l'association ICI (Innovons pour la Concertation sur Internet) à proposer en 2015 une formation gratuite en informatique s'adaptant aux besoins des usagers selon leur niveau en informatique.

Nous sommes plusieurs à aimer comparer la bagagerie à un petit bateau lancé sur l'océan pour une longue traversée. La mer peut être calme et les vents favorables mais il faut savoir affronter des grains, parfois même des tempêtes. La bagagerie a prouvé sa capacité à le faire. C'est la responsabilité de chacun de bien réagir par « gros temps ».

« Je voudrais terminer en vous remerciant pour votre accueil. J'ai accompagné la bagagerie depuis sa création, d'abord surtout par la pensée, puis par des tâches très ponctuelles. Beaucoup plus investie cette année, je vous suis vraiment reconnaissante de m'y avoir accueillie avec autant de chaleur. A vous tous, merci ! »

II – Examen des « questions – suggestions – remarques »

Le président Laurent Boulley ouvre le débat suite au rapport moral et donne lecture des « questions – suggestions – remarques » qui ont été déposées dans la boîte à idées ou adressées par courrier.

Les relations avec les riverains

José souligne que les problèmes avec les riverains peuvent revenir. Il note qu'on trouve souvent des canettes dans la rue et les environs. Ce ne sont pas forcément les usagers de la bagagerie qui les laissent là, mais les voisins peuvent le penser. Catherine propose qu'on demande aux services de la propreté de passer plus souvent. Elisabeth suggère que chacun de nous veille à ramasser les canettes en passant et à les jeter à la poubelle. Rachid précise qu'il le fait régulièrement.

Renée pense qu'avec les beaux jours il faudra être particulièrement vigilants quant au bruit des conversations dans la rue : il vaut mieux se décaler et aller vers la rue des Lavandières sainte-Opportune notamment pour fumer. Anne confirme qu'une fois, alors que la porte d'entrée était fermée, elle entendait pratiquement toute la conversation des gens qui parlaient dans la rue : les voix portent beaucoup plus qu'on ne pourrait l'imaginer.

José suggère qu'on fasse une ou deux fois par an une opération portes ouvertes. Elisabeth confirme que l'opération « ateliers d'artistes » aura bien lieu, qu'elle est prévue les samedi 13 et 14 juin après-midi et qu'elle pourra être considérée comme une opération portes ouvertes puisque la bagagerie figurera dans les lieux à visiter. Nous pourrons communiquer là-dessus et préparer un prospectus. Il faudra des volontaires pour accueillir les visiteurs.

Mettre des plantes vertes

Un adhérent suggère que l'on mette des plantes vertes dans la bagagerie et des fleurs au balcon. Elisabeth propose de mettre des géraniums aux trois fenêtres de la grande salle donnant sur la cour. Soucoumar est volontaire pour s'en occuper. Des plantes vertes ne nécessitant pas trop d'entretien pourront également être ajoutées à l'intérieur.

Le bénévolat à la bagagerie

Un adhérent a mentionné par écrit que nous pourrions parler du bénévolat car cette personne précise qu'elle-même « s'intéresse plus à la personne pour ce qu'elle est que pour ses actes ». Jeannick nous informe que c'est son commentaire et qu'elle « n'aime pas l'action », expliquant ainsi son manque d'implication dans la vie de l'association. Elle a aussi discuté avec une usagère qui souhaiterait que l'association emploie des professionnels. Elle estime pour sa part que ce n'est pas souhaitable car cela modifierait complètement l'esprit de la bagagerie. Du reste, elle pense qu'un éducateur professionnel ne serait pas forcément plus compétent que notre président Laurent Boulley, qui sait trouver les mots qu'il faut et qui a l'autorité nécessaire.

René souligne que d'autres bagageries fonctionnent avec des salariés et que c'est donc possible mais que la nôtre repose sur l'égalité entre SDF et ADF, qui n'est possible que parce que tout le monde est bénévole. Mains libres, c'est la coopération et non l'assistanat.

Elisabeth rappelle que cette suggestion d'employer des salariés a été faite à plusieurs reprises par le passé. Elle a toujours été étudiée mais écartée à la fois parce que la participation bénévole des SDF est considérée comme un facteur très important d'inclusion et aussi parce qu'employer des salariés nécessiterait de trouver des financements, ce qui pèserait sur la pérennité de la bagagerie et aussi sur son indépendance, qui lui a permis d'inventer un fonctionnement très original.

Anne souligne que la proposition d'embaucher des salariés émane chaque fois d'une ou deux personnes seulement et reste très marginale.

Les relations avec les partenaires associatifs

Un adhérent anonyme demande « *pourquoi garde-t-on Emmaüs en partenaire ? Ils ne sont jamais présents aux réunions* ». Catherine note qu'un des problèmes avec les professionnels, c'est que l'horaire de nos CA (18h-20h) ne leur convient pas forcément. Avec Elisa, elles soulignent que les relations avec Emmaüs sont très bonnes et que même si les représentants de ce partenaire ne viennent pas souvent au CA, ils sont très réactifs et répondent à nos demandes au téléphone et par mail.

La participation des usagers

Un adhérent déplore que trop d'usagers ne soient pas bénévoles pour les permanences. Petru regrette que cette personne s'exprime sous couvert d'anonymat et ne donne pas des idées pour savoir comment répondre à ce problème.

Justine souligne qu'il est difficile de rendre la participation aux permanences obligatoire et que ce n'est pas dans l'esprit de la bagagerie. Anne dit qu'au départ, elle était favorable à ce que ce soit obligatoire. Depuis, elle s'est rendu compte que ce serait contre-productif car une personne contrainte à faire les permanences pourrait le faire n'importe comment. Jean est opposé à ce qu'on rende les permanences obligatoires : quelqu'un qui n'est pas motivé risque de faire n'importe quoi et de ranger les sacs dans un mauvais casier. Ensuite, les usagers se plaindront (« *vous confiez les permanences à des gens qui n'en sont pas capables* »).

Renée demande où est le problème, dans la mesure où, manifestement, les permanences sont assurées. Elisabeth répond qu'il y a un certain nombre de permanences avec deux personnes seulement, et qu'il y a aussi des personnes qui font deux permanences dans la semaine, voire trois ou quatre ou davantage, comme Jean qui remplace souvent les personnes faisant défaut au dernier moment. Cela fragilise la bagagerie car lorsque quelqu'un qui fait beaucoup de permanences doit s'absenter, cela fait tout de suite un gros trou. Pour elle, l'idéal serait que chaque bénévole fasse une permanence par semaine et pas plus. Elisa note que cela signifie qu'il faut 42 bénévoles dans la semaine ($3 \times 2 \times 7 = 42$).

René souligne que certains ne peuvent pas venir lorsqu'ils sont accueillis dans un foyer dont les horaires ne concordent pas. Dans ce cas, il faut faire preuve d'une certaine souplesse. Shopon, par exemple, arrive tous les dimanches matins avec une demi-heure de retard, mais ensuite, il participe très activement à la permanence.

Bernard demande si on ne pourrait pas en faire un critère de recrutement : ne seraient pris que les usagers qui acceptent d'avance de participer à la vie de la bagagerie, soit à travers les permanences, soit à travers les autres activités comme le ménage. Elisa indique que lors des entretiens d'accueil, elle et Yves insistent beaucoup sur ce point. Ensuite, quand les nouveaux usagers arrivent, on leur laisse un peu de temps avant de revenir à la charge. Catherine suggère qu'on leur propose de faire des permanences dès leur arrivée à la bagagerie. Elisa propose que dans ce cas, on les prenne, dans un premier temps, en surnombre sur une permanence. Rachid souligne que, voyant qu'on ne lui proposait pas de faire des permanences au début, c'est lui qui a demandé à en faire.

Il pense que ce serait mieux de « rentrer tout de suite dans le vif du sujet ». Petru y est favorable, d'autant que c'est souvent les gens qui ne font rien qui sont le plus désagréables. Michel vient de faire sa première permanence la semaine dernière, il dit que ce n'était pas évident de se jeter à l'eau mais que tout s'est bien passé. Jean-Pierre regrette qu'on ne lui ait pas donné toutes les informations lorsqu'il a commencé, par exemple sur le fonctionnement de la machine à café. Rachid regrette qu'on ne lui ait proposé que des remplacements jusqu'ici : il aimerait bien avoir une permanence fixe. Le responsable des permanences s'en chargera.

Politesse et respect à la bagagerie

Jeannick remarque qu'il y a des personnes « *surtout parmi les anciens, qui sont vulgaires malgré leurs apparences* ».

Justine rappelle que c'est aussi pour cela que nous nous raccrochons régulièrement au règlement intérieur et que, comme nous le verrons lors du point concernant l'évolution du règlement intérieur, nous le faisons évoluer en fonction des différentes situations qui se présentent. Elle précise que le CA est très attentif à ce point du règlement et que lorsque l'on lui signale un incident lié à un comportement non adapté, le CA n'hésite pas à convoquer la personne voire à appliquer les sanctions prévues au règlement et à demander des excuses. Elle précise également qu'un cahier est justement prévu à cet effet afin que chaque bénévole de permanence puisse signaler un incident de ce genre.

Confidentialité des données personnelles

Jean-Pierre regrette que, lors de l'entretien d'accueil, on lui ait demandé ses données personnelles (téléphone, mail...) par oral, alors qu'un autre nouvel entrant était également présent. Elisa précise que c'était en raison du fait que les deux usagers étaient venus ensemble. Catherine dit que nous devrions être plus vigilant et Elisa propose que la rédaction du bulletin d'adhésion se fasse désormais en se mettant un peu à l'écart.

III – Présentation et approbation des comptes de l'année 2014

Le rapport financier est présenté par la trésorière Elisabeth Bourguinat. Elle rappelle qu'elle n'entrera pas trop dans les détails car une réunion de préparation ouverte à tous a eu lieu le 23 mars 2015, avec 12 participants (Patricia, Richard, Petru, Jean-Pierre, Elisa, Pablo, Benoît Jean, Loïc, Martine, François V, Elisabeth), au cours de laquelle les comptes 2014 ont été décortiqués de façon approfondie. Le compte rendu de cette réunion a été diffusé à tous et elle se contentera donc d'en rappeler les grandes lignes.

Les travaux d'aménagement du local

L'année 2014 a été marquée par une dépense d'investissement très importante correspondant aux travaux réalisés dans les locaux du 15 rue Jean Lantier (210 000 €).

Des provisions également très importantes avaient été constituées au cours de l'année 2013 (165 000 €) pour faire face à cette dépense. Ces provisions venaient de subventions publiques (DASES, réserve parlementaire) et du mécénat privé ou associatif (Association Porticus, Fondation Caritas, Samaritaine, Association Accomplir, Soupe Saint-Eustache, Régie de quartier, Lion's Club, Urban Event).

Elles ont été complétées en 2014 par le versement de la deuxième partie de la subvention DASES, par une subvention de la Mairie du 1er et par un don de la Fondation Agir sa vie, pour un montant de total de 40 700 €. Le reste (4 300 €) a été pris sur les fonds propres de l'association, qui s'élevaient au début de 2014 à 28 000 €.

Le loyer et les charges du local

Pendant le premier semestre 2014, la bagagerie a bénéficié de la mise à disposition gratuite par la Ville de Paris du bungalow de la rue Berger.

A partir du 2ème semestre 2014, l'association doit payer le loyer du 15 rue Jean Lantier, qui s'élève pour 2014 à 21 000 €, auxquels s'ajoutent 3 700 € de charges. Cette dépense a été compensée par une subvention de 25 000 € versée par la DASES à cet effet en 2013.

Le fonctionnement hors loyer et charges

Depuis la création de la bagagerie, Mains libres a à cœur d'assurer par ses propres moyens le financement de son fonctionnement hors loyer et charges, qui s'élève d'habitude à un peu moins de 10 000 €. En 2014, celui-ci est un peu plus important (13 000 €), en raison notamment du recours à une comptable, qui s'explique par la situation problématique dans laquelle se sont trouvés les comptes au décès du trésorier début 2014, et en raison également des petits aménagements complémentaires qu'il a fallu réaliser lors de l'installation dans les nouveaux locaux (travaux sur la porte d'entrée, pose de carrelage pour la kitchenette, pose de diverses étagères, etc.).

Cette dépense a été couverte par les activités externes de Mains libres (co-organisation avec l'association Accomplir du vide-greniers de la mairie du 2e, tenue du vestiaire du bal de la Bourse organisé par l'association Air2Fête), pour un montant de 9 000 €, par les dons du mécénat et des associations (Fondation Total, comité d'entreprise du siège Total, Soupe Saint-Eustache, Association Vendys, Association Accomplir), pour un montant de 9 500 € et par des dons individuels pour un montant de 700 €.

Les recettes destinées à financer le fonctionnement étant supérieures aux dépenses, l'excédent vient s'ajouter aux fonds propres de l'association.

Les fonds propres de l'association

Le solde à la fin 2014 est de 40 700 €. Dans cette somme figure un reliquat d'une subvention « Premières heures » versée par la Ville de Paris en 2012 dans le cadre de l'activité du stand équitable (8 000 €) que nous devons conserver sans y toucher en attendant que la Ville nous en demande le remboursement. Le reste (32 700 €) constitue les fonds propres de l'association à fin 2014, en légère augmentation par rapport au montant du début de l'année (28 000 €).

Cette somme est très précieuse car elle est susceptible de servir de trésorerie en cas d'imprévu. Par exemple, au début de 2015, le versement de la subvention de la DASES destinée à couvrir le loyer et les charges du local a été effectué à la mi-mars, alors que nous avons dû payer le loyer du premier trimestre dès le début du mois de janvier : c'est notre trésorerie qui nous a permis d'y faire face.

Les contributions en nature valorisées

Il est habituel pour les associations de valoriser les contributions en nature, de façon à donner une image plus juste des ressources qui sont mobilisées pour leurs investissements et leur fonctionnement. Par exemple, on calcule ce que représenterait le travail des bénévoles s'il fallait faire appel à des salariés et ce que représenterait le loyer d'un local mis à disposition gratuitement s'il fallait le payer.

En 2014, les contributions en nature dont a bénéficié Mains libres sont de trois sortes : la mise à disposition gratuite du bungalow de la rue Berger (10 000 €), le travail des bénévoles qui tiennent les permanences à la bagagerie et participent au conseil d'administration de l'association (46 000 €), et enfin la réalisation d'une partie des travaux d'aménagement du local (6 600 €), qui a été financée par le conseil de quartier du quartier des Halles.

Ce dernier ne peut pas verser de subvention à une association mais il peut, en revanche, utiliser ses fonds pour financer des travaux à condition que ceux-ci concernent un bâtiment appartenant à la Ville de Paris, ce qui est le cas de l'immeuble du 15 rue Jean Lantier. Le conseil de quartier a donc réglé directement une partie de la facture des travaux auprès du bailleur, Elogie, d'où le fait que le montant en question apparaît dans nos comptes en tant que contribution en nature, et non en tant que subvention en argent.

Enfin, la trésorière signale un oubli qui sera corrigé dans la version finale des comptes 2014 : dans la rubrique contributions en nature, il faut ajouter la valorisation des deux collectes alimentaires de mars et septembre 2014, qui ont rapporté respectivement 530 € et 595 €.

Conclusion

La situation financière de l'association à la fin de l'année 2014 est équilibrée et dégage même un petit excédent. Il faut poursuivre sur cette voie ! Les adhérents présents félicitent la trésorière pour ce travail ingrat et la clarté de la présentation des comptes mais aussi tout le CA pour sa bonne gestion des comptes.

Questions et commentaires

Gilles demande si la DASES a pris en charge seulement le loyer ou également les charges. Elisabeth répond qu'elle a pris en charge l'ensemble.

Jeannick demande la signification du sigle DASES. Il s'agit de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris.

Gilles observe que l'évaluation de la contribution en nature des bénévoles (46 000 euros) montre bien que recourir à des salariés poserait un gros problème de financement.

Gilles et Bernard estiment que le terme de « recette » à propos du vide-greniers du 2e est inapproprié : il vaudrait mieux parler d'un « don » de l'association Accomplir en échange de la participation de Mains libres. Elisabeth explique qu'elle a voulu souligner que cette somme de 5 359 € n'était pas un don (contrairement au don de 600 € qui figure un peu plus bas) mais une rétrocession de 60 % des bénéfices du vide-greniers par l'association Accomplir à Mains libres en contrepartie du travail effectué par les bénévoles SDF et ADF de la bagagerie. Cela lui paraît important de le valoriser dans nos comptes à l'égard de nos financeurs.

Vote

Les comptes 2014 sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

IV – Présentation et vote du budget prévisionnel 2015

Comme pour les comptes 2014, la trésorière Elisabeth Bourguinat rappelle que le budget 2015 a été présenté en détail lors de la réunion préparatoire ouverte à tous du 23 mars 2015.

Elle indique qu'une subvention de 2 500 € a été demandée à la mairie du 1er (sur la « caisse des mariages »), sans réponse pour l'instant ; que la subvention de 24 277 € a d'ores et déjà été versée par la DASES ; que nous n'aurons qu'en mai la réponse concernant la subvention de 24 277 € demandée à la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement). Elle rappelle que lors des discussions en amont des travaux de la rue Jean Lantier, il avait été convenu avec la DASES que dans le cas où la DRIHL n'accorderait pas cette subvention, la DASES doublerait la sienne.

Compte tenu des incertitudes pesant à la fois sur l'octroi des subventions et sur la date de leur versement, elle propose que nous adoptions pour règle le fait de garder à tout moment

en trésorerie de quoi faire face à 2 trimestres de loyer+charges, ce qui nous laisserait un peu de temps pour trouver de nouvelles ressources.

En ce qui concerne les collectes alimentaires, le CA s'est rangé à l'avis d'Elisa selon lequel les collectes ne contribuent pas à l'image que nous voulons donner de la bagagerie, celle de SDF qui se remontent les manches pour participer à des activités permettant de gagner de l'argent pour l'association. Les collectes nous permettent aussi de communiquer sur la bagagerie en distribuant des prospectus mais nous aurons plusieurs autres occasions de le faire au cours de l'année, par exemple lors de la fête du Jardin extraordinaire, lors de l'opération « ateliers d'artistes », ou encore lors du vide-greniers, où nous aurons une buvette.

Il est donc proposé d'interrompre les collectes alimentaires en 2015 et de faire le point à la prochaine AG pour voir ce que l'on décide pour la suite.

Questions et commentaires

Gilles et Bernard soulignent que pour le Jardin extraordinaire, la somme de 400 € prévue pour acheter des petits lots à donner aux enfants sur le stand de Mains libres sera en principe compensée par un don du comité d'entreprises de Total.

Elisabeth n'était pas au courant de cet arrangement et propose, au stade du budget, de maintenir cette somme et de faire apparaître la subvention de 400 € dans les comptes 2015 s'il se confirme qu'elle est accordée par le comité d'entreprise.

Vote

Le budget prévisionnel 2015 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

V – Modifications apportées au règlement intérieur

La secrétaire Justine Gilles rappelle que le respect du règlement intérieur est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de la bagagerie et pour chacun puisse se sentir bien à la bagagerie. Pour répondre aux évolutions de la bagagerie et aux différentes situations délicates, le CA propose régulièrement des évolutions de ce règlement.

- **Point « I- 2) Sécurité »**

Modification suggérée (barrée) : « *Certains responsables de la bagagerie (président(e), responsables des fournitures, de la maintenance des locaux, de l'informatique, de la désinfection) ainsi que le responsable du stand équitable, disposent de badges électroniques ouvrant 24 heures sur 24* »

Les adhérents votent tous la suppression de cette mention car l'association n'organise plus de stand équitable. Ils suggèrent également de préciser quel type d'adhérents, selon leur fonction, ont un badge 24h/24 ou un badge journée. Le règlement sera modifié en conséquence.

- **Point « II- 6) Attribution des casiers »**

Modification suggérée : supprimer la remise d'une carte aux nouveaux usagers qui présente « *son nom, son numéro de casier, l'adresse et le contact de la bagagerie* » ainsi que sa photo.

Le CA proposait de supprimer cette carte car elle n'est plus en usage. De plus, le cas d'un usager inconnu par le bénévole ne se présente que très rarement et il y a toujours un usager présent pour confirmer ou non l'identité de la personne.

Les adhérents débattent sur l'utilité de cette carte et il est finalement décidé de remettre en place la distribution de cette carte. Le CA se chargera de la mise en œuvre.

- Point « IV- 21) Sécurité »

Modification suggérée (soulignée) : « A 8h55 le matin et à 21h55 le soir, les bénévoles doivent verrouiller la salle des casiers (la porte ne peut techniquement pas être verrouillée par les badges « normaux » au-delà de 9h et de 22h). En cas d'oubli de fermeture de la salle des casiers, les bénévoles doivent impérativement appeler un adhérent disposant d'un badge 24h/24 (liste affichée sur la porte de la salle des casiers) afin qu'il procède à la fermeture et mette ainsi les bagages en sécurité. En partant, ils doivent biper la porte d'entrée de la bagagerie avec leur badge pour permettre de contrôler à quelle heure la bagagerie a été fermée.»

Cette modification tient compte de la nouvelle configuration des lieux et du système de sécurité utilisé depuis le déménagement. Gilles précise qu'il a pu constater que certains permanents laissent la porte des casiers ouverte. Un adhérent suggère que c'est peut être dû au fait que certains permanents bipent mais oublient de tourner la mollette, action nécessaire à la fermeture de la porte.

Les adhérents votent à l'unanimité cette modification.

- Point « IV- 17) Planning des permanences »

Modification suggérée (soulignée): "L'accueil est assuré par 3 bénévoles par permanence (2 au rez-de-chaussée et 1 à l'étage). Il leur est recommandé de se relayer au cours de la permanence ».

Les adhérents approuvent cette modification qui a pour but de s'assurer des bonnes pratiques afin que la sécurité de l'entrée de la bagagerie soit garantie par la présence d'1 bénévole minimum (lorsque le 2^{ème} se trouve dans la salle des casiers).

Renée renouvelle son engagement à traduire le règlement intérieur en anglais une fois que les modifications y auront été apportées, afin que les usagers parlant l'anglais puissent en prendre connaissance plus facilement.

VI – Questions diverses

En l'absence de nouvelles questions de la part des adhérents, le président Laurent Boulley passe au dernier point à l'ordre du jour.

VII – Election du Conseil d'administration

La secrétaire Justine Gilles précise que le Conseil d'administration a accepté, à titre dérogatoire, de prendre en considération la candidature de Laurent Boulley, envoyée après l'envoi des convocations aux adhérents, et donne lecture de la profession de foi de ce dernier. La liste des candidats des différents collèges est rappelée et les personnes sont présentées.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec un bulletin d'une couleur différente pour chaque collège, de façon à procéder en un seul vote. La secrétaire Justine Gilles appelle chaque adhérent présent, indique le nombre de voix dont il dispose (la sienne plus les éventuelles procurations) et la vice-présidente Catherine Simonnet lui présente l'urne pour qu'il vote, en déposant les bulletins un par un.

Pour le dépouillement, les bulletins sont triés par couleur et des binômes ADF/SDF sont constitués : Renée et Loïc pour le collège SDF, Françoise et Shopon pour le collège ADF, Claude et Frédéric W pour le collège anciens usagers. Le dépouillement se fait sous les yeux des présents.

Enfin, le président Laurent Boulley proclame les résultats :

Nombre de suffrages exprimés : 52

Collège SDF

Loïc THEBAULT – élu avec 47 voix
François VASTEL – élu avec 47 voix
Pablo BARTOLOME – élu avec 46 voix
Jean REDEUIL – élu avec 45 voix
Rachid MAHIOUT – élu avec 44 voix
Laurent BOULLEY – élu avec 41 voix
Soucoumar MALONE – élu avec 39 voix

Collège anciens usagers

Petru BARGU - élu avec 52 voix

Collège ADF

Benoît GEORGE – élu avec 52 voix
Catherine SIMONNET – élue avec 52 voix
Elisa LACAU – élue avec 49 voix
Yves DOUGIN – élu avec 48 voix
Justine Gilles – élue avec 48 voix
Elisabeth BOURGUINAT – élue avec 47 voix

Le CA nouvellement élu se réunira immédiatement après l'assemblée générale afin d'élire les membres du bureau.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, le président et la vice-présidente remercient les adhérents présents et closent l'assemblée générale.

Président

Laurent BOULLEY

Secrétaire

Justine GILLES